

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ LE HAUT-SAINT-FRANÇOIS

Extrait du procès-verbal de la séance publique ordinaire du conseil de la MRC Le Haut-Saint-François tenue le mercredi 22 avril 2026 à 19 heures et à laquelle sont présents les maires suivants :

Nathalie Bresse, Ascot Corner	Johanne Delage, La Patrie
Denis Savage, Bury	Caroline Poirier, Lingwick
Denis Dion, Chartierville	Robert Asselin, Newport
Daphné Raymond, Cookshire-Eaton	André Perron, Saint-Isidore-de-Clifton
Mariane Paré, Dudswell	Sylvie Dubé, Scotstown
Guillaume Landry, East Angus	Eugène Gagné, Weedon
Bertrand Prévost, Hampden	Pierre Reid, Westbury

Tous formant quorum sous la présidence du préfet Robert G. Roy.

Ainsi que : Rémi Vachon, directeur général et greffier-trésorier
Diane Lafrance, adjointe à la direction et au greffe

AVIS DE MOTION RELATIVEMENT AU RÈGLEMENT NUMÉRO 2026-09 – CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DU PRÉFET

Robert G. Roy présente le projet de règlement et donne avis de motion, avec demande de dispense de lecture, qu'il sera adopté à la prochaine séance publique du conseil, le règlement numéro 2026-09 intitulé Code d'éthique et de déontologie du préfet de la MRC Le Haut-Saint-François.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Copie certifiée conforme
Sous réserve d'approbation
Ce 23 avril 2026



Rémi Vachon
Directeur général et greffier-trésorier



Robert G. Roy
Préfet